Description de l'offre – Produit
Webex Wholesale

La présente Description de l'offre fait partie des Conditions générales ou de toute autre condition similaire existant entre Vous et Cisco (p. ex., Contrat de licence de l'utilisateur final) (le « **Contrat** »). Les termes commençant par une majuscule, sauf s'ils sont définis dans le présent document, ont la signification qui leur est donnée dans le Contrat. Les références au Contrat de licence de l'utilisateur final supplémentaire ou au CLUFS font référence à la Description de l'offre.

1. Résumé

Webex Wholesale est un programme qui inclut un ou plusieurs des Produits suivants dans divers paquets ou offres groupées : Webex Calling et Webex Meetings (y compris la messagerie dans l'application Webex); (aux fins de la présente Description de l'offre, le « **Produit** »). Les fonctionnalités propres au Produit inclus dans Votre Commande seront telles que décrites dans Votre Contrat conclu avec la partie autorisée auprès de laquelle Vous achetez le Produit.

2. Services d'assistance et autres services

Une assistance pour le Produit sera fournie par la partie autorisée auprès de laquelle Vous achetez le Produit.

3. Protection des données

Fiche technique sur la confidentialité. Les Fiches sur la confidentialité de Webex Calling et Webex Meetings (accessibles sur le portail Cisco Trust) décrivent les Renseignements personnels que Cisco recueille et traite dans le cadre de la fourniture du Produit.

4. Conditions particulières

4.1 **Restrictions d'utilisation par des Enfants mineurs.** Le Produit n'est pas destiné à être utilisés par des personnes n'ayant pas atteint l'âge de consentement dans leur territoire [p. ex., 13 ans aux États-Unis en vertu de la Children's Online Privacy Protection Act of 1998, ou 16 ou 13 ans dans l'Union européenne en vertu de la législation des États membres] (« **Mineurs** »). Les Mineurs ne sont pas autorisés à créer un compte pour utiliser le Produit, et Vous ne devez autoriser aucun Mineur à accéder au Produit.

4.2 **Restrictions géographiques.** Conformément aux lois et aux règlements mondiaux sur les télécommunications, le Produit est actuellement offert dans les pays énumérés ici : https://help.webex.com/en-US/article/n6fwepj/Where-is-Cisco-Webex-Available. Si le Produit n'est pas offert dans un pays, son achat sera restreint.

Si Vous avez accès au Produit au Pakistan au moyen du VoIP intégré, Vous êtes responsable, et Cisco n'est aucunement responsable de veiller à ce que Votre fournisseur de services Internet ait les autorisations nécessaires pour fournir le VoIP.

4.3 Avis de non-responsabilité en matière d'exigence relative au service de RTPC et en cas d'appel d'urgence

(A) Exigence relative au service de RTPC. Le Produit peut être acheté avec un service d'appels RTPC fourni par une partie autorisée. Lorsque vous achetez un tel service d'appel RTPC, Vous devez vous assurer qu'un lieu d'intervention d'urgence est désigné pour Vos Utilisateurs, pour leurs appels d'urgence vers les numéros d'urgence nationaux ou désignés par l'État, comme l'exige Votre province ou Votre territoire. Dans certains territoires, cela peut être limité à l'adresse de Votre entreprise, quels que soient l'appareil utilisé, la ligne et l'emplacement de Vos Utilisateurs. En fonction de votre territoire, Vous êtes également tenu d'informer Vos Utilisateurs de la nécessité de mettre à jour leur emplacement d'intervention d'urgence si l'Utilisateur déplace l'équipement utilisé pour accéder au service d'appel RTPC fournit par Cisco.

(B) Avis de non-responsabilité en cas d'appel d'urgence. Votre lieu d'intervention d'urgence aux fins d'appels d'urgence peut se limiter à l'adresse de votre entreprise. Il vous incombe d'informer vos utilisateurs autorisés qu'ils doivent toujours fournir leur emplacement actuel lorsqu'ils téléphonent aux services d'urgence. Si votre connexion à large bande, votre service RTPC ou votre alimentation électrique tombent en panne ou sont temporairement suspendus ou interrompus, ou si tout autre problème interrompt votre connectivité réseau, le Produit (y compris les appels d'urgence) tombera également en panne. Cisco n'est responsable d'aucune réclamation découlant d'une défaillance de votre connectivité réseau.

(C) Exonération de responsabilité de Cisco dans le contexte du trafic RTPC. Lorsque Vous Vous connectez au Service en nuage Webex Meetings à partir d'emplacements situés en dehors des États-Unis, Cisco Vous recommande fortement, ainsi qu'à Vos participants à la réunion, d'utiliser la VoIP intégrée. Vous reconnaissez que les appels passés sur le RTPC ne sont pas chiffrés et sont assujettis aux lois locales. Si Vous utilisez une connexion RTPC et subissez des conséquences néfastes découlant du manque de chiffrement, Vous en êtes entièrement responsable. Cisco décline toute responsabilité liée à ces éventuelles conséquences néfastes.

(D) Limitation de responsabilité. La disponibilité de certaines fonctionnalités, telles que la transmission d'un lieu d'intervention d'urgence, de Votre numéro de téléphone ou de celui de Votre Utilisateur, dépend de facteurs hors du contrôle de Cisco, notamment si ces fonctionnalités sont prises en charge par les centres d'intervention d'urgence locaux. Cisco décline toute responsabilité quant à la conduite des centres d'intervention d'urgence locaux, des tiers engagés par Vous pour faciliter la mise à jour du lieu des interventions d'urgence ou des autres adresses, et des autres tiers impliqués dans la prestation des services d'intervention d'urgence. Comme le permet la loi en vigueur, Vous dégagez par la présente Cisco (y compris ses administrateurs, ses dirigeants, ses employés, ses entrepreneurs, ses concédants de licence et ses agents) de toute responsabilité liée aux points suivants ou qui en découle :

(1) Tout acte ou omission de ces tiers ou d'autres tiers impliqués dans le traitement d'un appel d'urgence ou la réponse à celui-ci,

(2) Votre incapacité à utiliser les services RTPC pour communiquer avec les services d'urgence, ou

(3) Votre incapacité à prendre des dispositions supplémentaires pour accéder aux services d'urgence.